91.070 4754

Exemplaire destiné - au Greffe du Tribunal de Commerce *
- à la Banque Nationale de Belgique *

A1.

C O M P T E S A N N U E L S

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : FINANCIERE HUET

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Adresse : RUE DU BEMEL N° : 26 Bte :

Code postal : 1150 Commune : WOLUWE-SAINT-PIERRE

Registre : RC Lieu : BRUXELLES N° : 405610

Numéro de T.V.A. ou Numéro National 417 307 559

DATE 07/03/1989 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS AU 31/12/1990 approuvés par l'assemblée générale du 30/04/1991

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/01/1990 au 31/12/1990

Exercice précédent du 01/01/1989 au 31/12/1989

LISTE COMPLETE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

MARSTBOOM Christiane, rue du Bemel, 26 à 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Administrateur
VANDENBULCKE Guy, rue du Bemel, 26 à 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Administrateur
MARSTBOOM Léon, avenue de Tervuren, 196 à 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Administrateur

La société n'a pas de commissaire.

(éventuellement suite page 14)

Nombre de pages déposées : 7 (normalisées : 7 ; non normalisées: 0)

Numéros des pages normalisées, non déposées parce que sans objet :
6, 8, 9, 10

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

E. MARSTBOOM
Adm. délégué

* Biffer ce qui ne convient pas.

NAT	GR	Date du dépôt	Pages	L	ZONE RESERVEE	N° ILP 91.070 4755	
20	01	- 3 VI. 1991	7	F	CM 0 P 1 T 2		1
T.V.A.	417 307 559						A2.

1. BILAN APRES REPARTITION

ACTIF	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	2 913 088	3 054 673
I. FRAIS D'ETABLISSEMENT	20		
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (ann. I, A)	21		
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (ann. I, B)	22/27	2 913 088	3 054 673
A. Terrains et constructions	22	2 913 088	3 054 673
B. Installations, machines et outillage	23		
C. Mobilier et matériel roulant	24		
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (ann. I, C et II)	28		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	4 301 588	3 859 786
V. CREANCES A PLUS D'UN AN	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION	3		
A. Stocks	30/36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. CREANCES A UN AN AU PLUS	40/41		
A. Créances commerciales	40		
B. Autres créances	41		
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE (ann.II)	50/53	4 270 892	3 840 249
IX. VALEURS DISPONIBLES	54/58	3 910	5 541
X. COMPTES DE REGULARISATION	490/1	26 786	13 996
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	7 214 676	6 914 459

T.V.A. | 417 307 559

91.070 4756

A3.

P A S S I F	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
CAPITAUX PROPRES	10/15	6 907 369	6 660 160
I. CAPITAL (ann. III)	10	2 500 000	2 500 000
A. Capital souscrit	100	2 500 000	2 500 000
B. Capital non appelé (-)	101	( )	( )
II. PRIMES D'EMISSION	11		
III. PLUS-VALUES DE REEVALUATION	12		
IV. RESERVES	13	4 311 919	4 011 919
A. Réserve légale	130	250 000	250 000
B. Réserves indisponibles	131	2 000 000	2 000 000
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311	2 000 000	2 000 000
C. Réserves immunisées	132	861 919	861 919
D. Réserves disponibles	133	1 200 000	900 000
V. BENEFICE REPORTE	140	95 450	148 241
PERTE REPORTEE (-)	141	( )	( )
VI. SUBSIDES EN CAPITAL	15		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16		
VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (ann. IV)			
DETTES	17/49	307 307	254 299
VIII. DETTES A PLUS D'UN AN (ann. V)	17		
A. Dettes financières	170/4		
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	172/3		
2. Autres emprunts	174/0		
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. DETTES A UN AN AU PLUS (ann. V)	42/48	307 307	254 299
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	7 140	14 280
1. Fournisseurs	440/4	7 140	14 280
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45		
1. Impôts	450/3		
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		
F. Autres dettes	47/48	300 167	240 019
X. COMPTES DE REGULARISATION	492/3		
TOTAL DU PASSIF	10/49	7 214 676	6 914 459

T.V.A. 417 307 559

A4.

2. COMPTE DE RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	70		
Approvisionnements, marchandises; services et biens divers — mentions facultatives	60/61		
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	509 154	1 120 464
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70	( )	( )
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62	( )	( )
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	(141 585)	(141 585)
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations -, reprises +)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(31 482)	(31 482)
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
BENEFICE D'EXPLOITATION (+)	70/64	336 087	947 397
PERTE D'EXPLOITATION (-)	64/70	( )	( )
II. PRODUITS FINANCIERS	75		
CHARGES FINANCIERES (-)	65	(206)	(127)
Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	335 881	947 270
Perte courante avant impôts (-)	65/70	( )	( )
III. PRODUITS EXCEPTIONNELS	76		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)	66	( )	( )
Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	335 881	947 270
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	( )	( )
IV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (-)(+)	67/77	(88 672)	(53 914)
Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	247 209	893 356
Perte de l'exercice (-)	67/70	( )	( )
V. PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES IMMUNISEES (+)	78		
TRANSFERTS AUX RESERVES IMMUNISEES (-)	68	( )	(607 185)
Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	(70/68)	247 209	286 171
Perte de l'exercice à affecter (-)	(68/70)	( )	( )
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. BENEFICE A AFFECTER	70/69	395 450	348 241
PERTE A AFFECTER (-)	69/70	( )	( )
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	247 209	286 171
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	( )
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	148 241	62 070
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	( )	( )
B. PRELEVEMENTS SUR LES CAPITAUX PROPRES	791/2		
C. AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES (-)	691/2	(300 000)	(200 000)
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921	300 000	200 000
D. 1. BENEFICE A REPORTER (-)	693	(95 450)	(148 241)
2. PERTE A REPORTER	793		
E. INTERVENTION D'ASSOCIES (OU DU PROPRIETAIRE) DANS LA PERTE	794		
F. BENEFICE A DISTRIBUER (-)	694/6	( )	( )
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

T.V.A. | 417 307 559

91.070 4758

A5.

3. ANNEXE

I. ETAT DES IMMOBILISATIONS

	A. IMMOBIL. INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)		B. IMMOBIL. CORPORELLES (rubr. 22/27 de l'actif)		C. IMMOBIL. FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)	
	Codes	(En francs)	CODES	(En francs)	CODES	(En francs)
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent.....	8019		8159	3 444 097	8355	
Mutations de l'exercice :						
. Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8029		8169		8365	
. Cessions et retraits.....(-)	8039	( )	8179	( )	8375	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	8049		8189		8385	
. Autres mutations.....(+)(-)					8386	
Au terme de l'exercice.....	8059		8199	3 444 097	8395	
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent.....			8209		8405	
Mutations de l'exercice :						
. Actées.....			8219		8415	
. Acquises de tiers.....			8229		8425	
. Annulées.....(-)			8239	( )	8435	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre(+)(-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice.....			8259		8455	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (-)						
Au terme de l'exercice précédent.....	8069		8269	389 424	8465	
Mutations de l'exercice :						
. Actés.....	8079		8279	141 585	8475	
. Repris.....(-)	8089	( )	8289	( )	8485	( )
. Acquis de tiers.....	8099		8299		8495	
. Annulés.....(-)	8109	( )	8309	( )	8505	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice.....	8129		8329	531 009	8525	
d) MONTANTS NON APPELES (-)						
Au terme de l'exercice précédent.....					8535	
Mutations de l'exercice.....(+)(-)					8545	
Au terme de l'exercice.....					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)+(b)-(c)-(d)	8139		8339	2 913 088	8565	

91.070 4759

T.V.A.	417 307 559

A7.

III. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants (en francs)	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	2 500 000	xxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice.....	8701	2 500 000	xxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions de capital		2 500 000	250

	Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé, non versé
		(en francs)	
B. CAPITAL NON LIBERE.....			
Actionnaires redevables de libération			
(suite éventuellement page)			
TOTAL.....	871		

	Codes	1. Montant du capital détenu (en francs)	2. Nombre correspondant d' actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la societé elle-même.....	872		
- ses filiales et sous-filiales.....	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS (montants en francs)			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION.....			
. Montant des emprunts convertibles en cours.....	8740		
. Montant du capital à souscrire.....	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre.....	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation.....	8745		
. Montant du capital à souscrire.....	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre.....	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT (en francs).....	8751		

	Codes	1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL.....	876		
dont : - détenues par la société elle-même.....	877		
- détenues par les filiales et sous-filiales.....	878		

L'entreprise peut mentionner ci-après :
- la suite des informations si l'espace prévu dans le document normalisé s'avérait insuffisant (voir, par exemple, la page A 1 en ce qui concerne la liste complète des administrateurs, gérants et commissaires en fonction)
- les conclusions du rapport des commissaires ou ce rapport lui-même au cas où il est requis
- le cas échéant, les informations complémentaires exigées par les articles de l'arrêté royal du 8.10.1976 relatif aux comptes annuels des entreprises, cités en exergue du chapitre Ier, section 3 de l'annexe à cet arrêté; l'usage des pages A 11 à A 13 est néanmoins recommandé pour le résumé des règles d'évaluation.

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. PRINCIPES GENERAUX

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises.

Il n'y a pas été dérogé.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

II. REGLES PARTICULIERES

Frais d'établissement : amortis à 50 % l'an.

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif.

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissements actés pendant l'exercice :

Frais d'établissement : 50 %

Immeubles : 1,5 % linéaire sur principal et frais accessoires

Matériel de bureau et mobilier : 10 % linéaire sur principal et frais accessoires.

Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

Devises :

Il n'existe pas d'avoirs, dettes ou engagements libellés en devises.